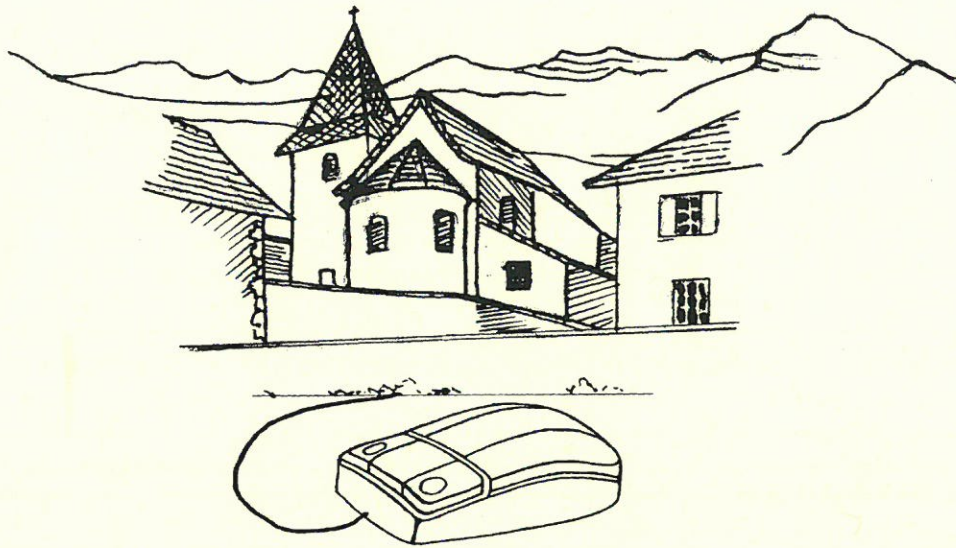


COMMUNE DE

MIRIBEL-LANCHÂTRE



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous entrons dans une période électorale, puisque les élections municipales auront lieu en mars 2008, aussi cette info sera la dernière de ce mandat.

Un mandat que vous nous avez confié il y a 7 ans et pendant lequel nous avons essayé de réaliser l'ensemble du programme que nous vous avons proposé en 2001.

La fin des travaux au Pré Tarachou avec la création de l'espace sportif, la réalisation du groupe scolaire qui satisfait petits et grands, la mise en service de la halte-garderie itinérante, et puis, ce qu'attendaient depuis longtemps les habitants du Vernay, la réalisation d'un réseau d'eau potable, réseau incendie et la mise en souterrain des réseaux EDF/FRANCE TELECOM.

Voilà une liste non exhaustive de ce qui nous permet d'être fier de ce que nous avons réalisé.

Le patrimoine de la commune est passé, en 10 ans, de 300 000 Euros à 4 700 000 Euros.

Les services à la population ont été créés : cantine, garderie péri-scolaire, halte-garderie, mais aussi l'aide à la création du multi-services.

Nous travaillons maintenant pour obtenir un point poste dans notre village. Nous travaillons également pour que l'ensemble des habitants puisse avoir l'ADSL.

Le Conseil Général de l'Isère devrait nous aider puisqu'il va assumer la maîtrise d'ouvrage de cet équipement et donc financer les investissements nécessaires.

Le village peut donc continuer à grandir de manière concertée et réfléchie, suivant ce qui avait été prévu en 1994 dans le cadre de la révision du P.O.S. (objectif 500 habitants en 2020).

Ainsi, un projet de lotissement devrait voir le jour en 2008/2009. Une opération privée à laquelle la commune est associée pour la réalisation de logements locatifs, une opération qui, à la demande de la commune, sera exemplaire (maison passive, parcelle de faible surface, programmation des constructions sur 3 ou 4 ans).

Voilà brièvement retracé l'activité de l'équipe municipale.

Je vous donne, dès à présent rendez-vous pour la cérémonie des vœux le 4 janvier 2008 à 18 heures et je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Luc PUISSAT



LA MAIRIE VOUS INFORME

ELECTIONS

Nouveaux habitants, vous voulez voter en 2008, venez vous inscrire sur les listes électorales munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité aux heures d'ouverture de la Mairie au public.

mardis et jeudis de 17h à 19h,

mercredis de 8h à 12h.

Une permanence se tiendra le lundi 31 décembre 2007 de 16h à 18h.

RAPPEL HORAIRES MAIRIE

- mardis et jeudis de 17 h 00 à 19 h 00,
- mercredis de 8 h 00 à 12 h 00.

RAPPEL HORAIRES BIBLIOTHEQUE

Tous les mercredis de 15 h à 16 h.

Exceptionnellement, la bibliothèque sera gratuite pour l'année 2008.



SALLE POLYVALENTE

CHAQUE UTILISATEUR DOIT LAISSER :

La salle polyvalente propre (balai, serpillière).

Les abords de la salle polyvalente **propres** (mégots de cigarettes, papiers, ...).

Les radiateurs sans thermostat (un dans chaque salle) ne doivent pas être fermés.

CHAQUE UTILISATEUR DOIT, EN QUITTANT LA SALLE :

Eteindre les lumières.

Fermer les fenêtres.

Ranger le matériel (tables et chaises dans la cuisine).

RESERVATION

La réservation de la salle se fait uniquement en Mairie.

Les particuliers ne peuvent pas réserver la salle au nom d'une association, ceci pour un usage personnel.

Nous rappelons que le montant de la réservation est reversé au Sou des Ecoles de MIRIBEL-LANCHATRE.

Il n'est plus possible pour les associations et les particuliers de réserver le lundi soir.



DIVAGATIONS DES CHIENS

A la suite de différentes plaintes de la part des habitants du village de MIRIBEL-LANCHÂTRE (poubelles dévastées et répandues sur la voie publique, agressivité des chiens) nous informons les propriétaires de chiens qu'il est dangereux et interdit de les laisser divaguer hors de leur propriété.

La Mairie a averti la fourrière qui pourra procéder à des captures.

Nous comptons sur votre compréhension, votre responsabilité pouvant être engagée.

Il est d'ailleurs rappelé que les chiens de 2^{ème} et 3^{ème} catégories doivent être déclarés en Mairie.

BOITES AUX LETTRES

Habitantes et habitants de notre petite commune, de nombreux déménagements ont eu lieu et il est difficile de connaître l'adresse de chacun, aussi pensez à mettre vos noms sur vos boîtes à lettres ou à les remettre si ils sont effacés.



STATIONNEMENT



Il est rappelé que le stationnement est interdit dans les rues du village, hormis sur les places de parking prévues à cet effet. Notamment, pendant l'hiver, lorsque le déneigement doit être fait, certains véhicules gênent le passage du tractopelle. La Commune n'est en rien responsable des dégradations causées sur des véhicules mal stationnés.

La place située devant l'entrée principale du groupe scolaire (cantine) n'est pas un parking, seules les personnes ayant reçu l'autorisation de Monsieur le Maire peuvent l'utiliser.

Le parking situé devant la classe Maternelle est réservé aux institutrices, les jours de semaines ainsi que le samedi matin. Il doit être libéré le lundi matin avant l'arrivée du personnel enseignant.

PROPRIETES PRIVEES

Le bien de chacun se respecte. Chaque propriétaire est fier de ce qu'il possède et n'apprécie pas que des personnes sans gêne s'approprient son bien en l'utilisant pour leur propre compte, par exemple en déposant des matériaux ou autres encombrants sur les bords d'un passage privé ou même public, ou contre des façades, en empruntant un chemin privé alors qu'il n'y a pas de droit de passage, en abîmant des clôtures pour attraper un ballon, en laissant aller son chien faire ses besoins dans le jardin des voisins,...

Les relations de bon voisinage sont bien améliorées lorsque l'on demande une autorisation, plutôt que de profiter sans rien demander.

Ne faites pas chez les autres ce que vous n'aimeriez pas qu'ils vous fassent.



RAPPEL TRI SELECTIF

L'aire de tri à l'entrée du village n'est pas un dépotoir.

Nous constatons régulièrement que des personnes peu respectueuses y déposent des objets encombrants (télévision, aspirateur, matelas, poussettes, chaises de bureau, ..)

Le tri est un acte civique en faveur de la protection de l'environnement qui ne prend que quelques minutes par jour et demande peu de moyens.

- Poubelles marrons, uniquement déchets ménagers.
- Container verre.
- Container papier, cartons coupés ou mis à plat.
- Container plastique et emballages métalliques.

Deux petits containers à piles sont mis en place à l'école dans le hall d'entrée ainsi qu'à la Mairie au pied de l'escalier.

LES OBJETS ENCOMBRANTS SONT A EMPORTER UNIQUEMENT A LA DECHETTERIE DE MONESTIER DE CLERMONT.

La déchetterie de Monestier de Clermont est ouverte les lundis, mercredis et samedis. Une carte d'accès gratuite est délivrée en Mairie aux heures d'ouverture au public.

Des négociations sont en cours avec la METRO pour permettre, dans le futur, aux Lanchatrous d'accéder aux déchetteries de VIF et VARCES.

LE COMPOST

La Communauté de communes du canton de MONESTIER a mis en place en 2007 une information et une formation sur le compostage individuel.

Pourquoi le compostage individuel ?

Chaque année un habitant produit en moyenne 30 kilos d'ordures ménagères. Les ordures ménagères sont incinérées à l'usine d'ATHANOR et coûte à la collectivité 125 euros par tonne.

Une tonne d'ordures ménagères est composé de 35 % de déchets fermentescibles. Théoriquement le gisement est de 480 tonnes.

Il n'est pas envisageable de composter tout ce gisement, mais si en aidant les habitants par des formations et en leur faisant prendre conscience que l'avenir passe par le traitement sur place de nos déchets, les lendemains seront meilleurs.

L'atmosphère se réchauffe, c'est une certitude. Pour le préserver les actions à mener commencent au début de la chaîne, c'est-à-dire à la maison.

L'action de composter a de multiples avantages, moins d'incinération, moins de transport, compost gratuit pour le jardin et les fleurs et une chose qui n'est pas négligeable mais qui n'est pas quantifiable, c'est le geste que vous faites pour laisser un avenir meilleur à vos enfants.

Des bio-seaux sont disponibles en Mairie pour ceux qui souhaitent emmener leurs déchets fermentescibles à leur composteur.

LES ASSOCIATIONS VOUS INFORMENT

LANCHATRE ANIMATION

Cinéma

1 fois/mois le vendredi soir 20h30 salle polyvalente. Boissons chaudes et gâteaux partagés gracieusement après le film.

V.7/12/07 Un jour sur terre

V.4/01/08 Séance annulée

V.1/02/08 Programme de l'écran vagabond dans vos boîtes aux lettres

Chant

Lundi 20h, tous les 15 jours, à l'ancienne école. Le groupe fonctionne avec 7 personnes.
Professeur: Bertille Puissat.



L'atelier de travaux manuels

Pour adultes, chaque mercredi à partir de 20h. Salle polyvalente. Vous êtes les bienvenus pour venir chercher des idées, passer la soirée, bricoler, autour de différents matériaux (déco-patch, pâtes à sécher, mosaïque, peinture sur porcelaine...)

Les photos

Débuté en mai 07, cet événement s'est clos samedi 1^{er} décembre 07 au Percy, le 2^{ème} village Triévois ayant bénéficié, cette année, du travail du photographe Francis Helgorsky. Une vingtaine de Lanchâtrous se sont déplacés, conduits par Guy avec le car de la commune.

Le journal villageois, ainsi que nos photos sous forme de livrets, nous seront remis.

Nous remercions beaucoup Mr Paul Gauthier, d'avoir accepté un portrait filmé ; il nous transmet ainsi un témoignage précieux.

Nous remercions de même la famille Riondet, au Vernay. Ses sympathiques commentaires sur fond de terrasse ensoleillée, menthe à l'eau, viaduc et sanglier...en ont amusé plus d'un.

Contacteur l'association	pour le chant	: Bertille 06 81 62 60 67
	pour le cinéma	: Frédéric 04 76 34 10 36
	pour les travaux manuels	: Anne-Gaëlle 04 76 34 60 15
	pour le bureau	: Barbara 04 76 34 14 53

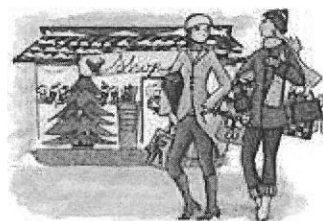
SOU DES ECOLES

Marché de Noël

Il aura lieu le samedi 15 décembre sous le préau de l'école à partir de 14h30.

Au programme : chant des enfants, tirage de la Loterie, vente de pains et pains au chocolat, vente de créations de Noël, diverses pâtisseries, vin chaud et chocolat chaud.

Soyez nombreux, nous comptons sur vous.



Carnaval

Le samedi 16 février

Fête de l'école

Samedi 21 juin

L'ACCA

L'Association de chasse (ACCA) et l'association A3PS se sont réunies un samedi matin pour entretenir le chemin de MIRIBEL.

Dans la matinée, une vingtaine de personnes se sont retrouvées armées de tronçonneuses et autres débroussailleuses, pour dégager le chemin communal allant à ESSART GARIN. Chaque année, ces 2 associations entretiennent un tronçon de chemin communal, pour que chacun puisse se promener agréablement.

C'est une matinée conviviale et une économie pour la commune non négligeable.

L'an prochain, si vous souhaitez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus.

LA P'TITE RECRE

La halte garderie itinérante concerne les enfants de 0 à 6 ans, le mardi à la salle polyvalente de 8h30 à 17h30.

Le bilan de cette année est satisfaisant puisque le taux de fréquentation est élevé (70 %). Il reste encore de la place pour faire découvrir les joies de la collectivité à vos petits bouts d'chou.



La p'tite récré est ouverte pendant une partie des vacances scolaires.

Renseignements et réservation au 06.78.21.89.79.

ALAMBIC.COM

Alambic.com est l'association gérant le réseau haut-débit Wifi installé par le Parc Naturel Régional du Vercors début 2006. Nous comptons actuellement 31 membres connectés. Notre fonctionnement est le suivant :



- tout participant doit être membre de l'association (adhésion de 5 €).
- l'abonnement est actuellement de 20 € par mois.
- le matériel de connexion par Wifi, configuré par nos soins, vous est vendu à prix coûtant par l'association (de 100 à 150 € suivant les besoins).

La connexion est illimitée et le matériel installé permet de connecter chez soi jusqu'à 5 ordinateurs ; en revanche, notre réseau n'est pas très adapté aux échanges «peer-to-peer» (échanges/partage de fichiers).

L'arrivée de l'ADSL à Miribel n'a pas changé la donne (à peine 10% des foyers éligibles, pour des débits inférieurs à notre réseau) ; nous préparons la mise en place du doublement des sources de haut-débit et du matériel de supervision pour améliorer le service rendu.

Début 2008 (le samedi 26 janvier), nous accueillerons des intervenants du PNRV et d'associations locales (la GUILDE, l'ALDIL) dans la salle polyvalente de Miribel-Lanchâtre pour vous présenter les logiciels libres, ce qu'ils sont, leur particularités et les enjeux qu'ils représentent pour chacun de nous ; nous vous y attendrons nombreux.

Le bureau.

Boiteux Frédéric (président) : fboiteux@parcduvercors.net : 04 76 34 10 36

Keith Barton (technicien) : keith.barton@parcduvercors.net : 04 76 34 09 51

Richard Oliver (trésorier) : oliversfolly@laposte.net

Arlette Renna (secrétaire) : arletterenna@gmail.com

Alain Bonino (vice-président) : alain.bonino@laposte.net

INFO DIVERS

Vous voulez savoir si vous êtes admissible à l'ADSL, faites :

WWW.degrouptest.com

WWW.orange.fr

ou bien appelez le 1014

AUBERGE DES CHASSEURS

04.76.34.12.58

Repas sur réservation

EPICERIE MULTI-SERVICES

04.76.34.11.35

Horaires d'hiver : - 8h/12h ; 16h30/19h
- 8h30 samedi/dimanche

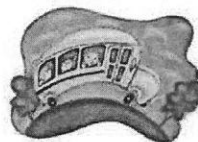
Fermé mercredi et dimanche après-midi

Point vert-retrait d'argent Crédit Agricole.

Gaz, pain, Dauphiné libéré, produits Casino et régionaux. Produits «fêtes de fin d'année».

TRANSPORTS – HORAIRES

Ligne MIRIBEL-LANCHATRE/LE GUA



Point d'arrêt	Jours de fonctionnement		
	Lu, ma, me, je, ve Matin	Me Après-midi	Lu, ma, je, ve Soir
Le Vernay	6:43	13:15	19:00
Village	6:48	13:05	18:56
Cassoulet	6:50	13:04	18:54
La Pierre	6:53	13:01	18:52
SAINT BARTHELEMY	6:55	12:58	18:50
LES ROSSETS	6:58	12:51	18:48
LES SAILLANTS	7:00	12:50	18:45

Ligne MIRIBEL-LANCHATRE/SAINT GUILLAUME/MONESTIER DE CLERMONT

Point d'arrêt	Jours de fonctionnement			
	Lu, ma, je, ve Matin	Lu, ma, je, ve Soir	Me Matin	Me Après-midi
MIRIBEL-LANCHATRE				
Cassoulet	7:38	17:49	7:08	12:44
Village	7:40	17:47	7:10	12:42
Le Vernay	7:50	17:37	7:20	12:32
Carrefour Bas Ferrières	7:55	17:32	7:25	12:27
SAINT GUILLAUME				
Village	7:59	17:28	7:29	12:23
Le Mas	8:04	17:26	7:34	12:21
Maninaire	8:07	17:23	7:37	12:18
Preclot	8:08	17:22	7:38	12:17
MONESTIER DE CLERMONT				
Collèges-Ecoles	8:20	17:10	7:50	12:05

LE GRANJOU – Chemin des Chambons – Monestier de Clermont

Secrétariat ouvert les mardis, jeudis et vendredis : 9h/12h et 14h/17h – Tél. : 04.76.34.01.13

Assistance sociale et conseillère en économie sociale et familiale sur rendez-vous.

Service de Protection Maternelle et Infantile : consultations d'enfants avec le médecin, sur rendez-vous.

Permanence conseils de la puéricultrice, les jeudis de 11h à 12h sur rendez-vous.
Préparation à la naissance, sur rendez-vous.

SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale – Personnes handicapées)

Avocat Conseil : permanence juridique gratuite, deuxième lundi du mois, de 9h30 à 11h.

Conciliateur Médiateur de justice : troisième jeudi du mois, de 14h00 à 16h30.

Mutualité Sociale Agricole : troisième jeudi du mois, de 10h00 à 12h00.

Régime général des retraites (CRAM) : quatrième mardi du mois, de 9h30 à 12h00, et sur rendez-vous au 06.80.67.78.69, de 13h00 à 16h00.

Habitat et développement : quatrième jeudi du mois de 13h30 à 16h00.

Comité d'Expension du Trièves : quatrième mercredi du mois, de 9h00 à 12h00

SAVA (Service d'Aide à la Vie Associative) : troisième lundi du mois, de 17h00 à 18h30.

Architecte Conseil, à la Communauté de Communes : deuxième et dernier vendredi du mois, sur rendez-vous au 04.76.34.11.22

ESPACE RESSOURCE EMPLOI FORMATION DU TRIEVES

L'accueil des plus de 26 ans :

- . Pour les bénéficiaires du RMI :
 - le lundi matin au Granjou
 - les mardis et vendredi au Centre social de Mens
- . Pour les demandeurs d'emploi inscrits ou non à l'ANPE :
 - le jeudi matin au Granjou
 - le mercredi matin au Centre social de Mens
- . Pour toute personne souhaitant s'informer ou être conseillé dans ses démarches, prendre rendez-vous avec Claudine DURAND au 04.76.34.81.31, ou par mail : cdurand.sat@wanadoo.fr

MISSION LOCALE DU TRIEVES

Pour les jeunes de 16 à 15 ans sortis du système scolaire : accompagnement à la recherche d'emploi, informations sur la formation continue, les différents métiers, les droits divers.

Permanences : le mardi au Granjou
le vendredi au Centre Social de Mens au 04.76.34.84.58

AFFICHAGE DES OFFRES D'EMPLOI

- . les lundis/jeudis au Granjou, dans le classeur situé dans l'espace emploi du hall d'accueil,
- . les mardis/vendredi au Centre social de Mens dans le classeur situé dans le hall.

CODE DE LA ROUTE

Mise à disposition au Granjou des DVD CODE ROUSSEAU pour s'entraîner en plus des séances à l'auto-école. Les DVD seront en libre service sur l'ordinateur de l'espace emploi les après-midi du lundi au samedi inclus. Appelez Véronique MOINE au 04.76.34.28.40.

PREPARATION AU CONCOURS D'ENTREE A L'ECOLE D'AIDE SOIGNANTE OU D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Téléphonez au 04.76.34.81.31 (EREF) pour de plus amples renseignements

ETAT CIVIL 2007

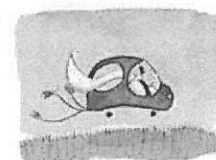
Les naissances :

Bienvenue à Loris MARADEI, Cyprien QUIBBERT, Loris MOLINERI, Clément JUANICO, Nathan BONNET, Kini THOMAS, Evan DUSSERT



Les mariages à Miribel-Lanchâtre :

Monsieur BUY Gaël et Mademoiselle BERTHOIN Stéphanie se sont unis le 23 juin,



Monsieur BAESSO Jean-Christophe et Mademoiselle BAREILLE Karine se sont unis le 8 septembre.

Ils nous ont quitté :

Madame Paulette ARNAUD, Madame Raymonde BELLET, Monsieur Jean RIONDET

SERVICES

BABY-SITTER

**Vous cherchez un baby-sitter le week-end à
Miribel-Lanchâtre ?**

Vous pouvez nous appeler au

04-76-34-72-29

Jérémy et Fabien CULLAZ

**Besoin d'une baby-sitter le week-end
sur Miribel-Lanchâtre ?**

Appelez moi au

04-76-34-17-27

Marina RAVIX

